

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 4e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 3 avril 2018, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière et Madame Nathalie Ayotte, adjointe sont présentes

Visiteurs: Monsieur Jean-Guy Poudrier, Messieurs Armand et Guy Brulotte

PÉRIODE DE SILENCE

No-43-03-04-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

- Monsieur Jean-Guy Poudrier
- Monsieur Armand Brulotte

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 6 mars 2018;
- Adoption des comptes;
- Présentation des états financiers 2017 de la municipalité d'Authier (comptable présent);
- Assurances – offre de primes supplémentaires;
- Comité Bellefeuille:
 - Adoption du rapport de la réunion du 22 mars 2018;
 - États financiers 2017;
 - Prolongation de la délégation de compétence;
 - Offre de services relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille;
 - Acceptation de l'offre de Norbord inc. – La Sarre;
 - Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
 - Appui aux projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts;
- Dépôt d'une première offre de Monsieur Mario Beaupré;
- Offre de Monsieur Daniel Tétreault;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité Publique;
- Budget révisé 2018 de l'OMH d'Authier;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Centre communautaire;
- Adjudication du contrat 2018-02 concernant l'entretien des chemins d'été pour l'année 2018;
- Résolution – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Dépôt du projet 2018;
- Offre du Ministère des Transports en lien avec le balayage et ramassage de la chaussée;
- Dégel;
- Demande au comité Bellefeuille;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Séance d'information concernant la collecte des encombrants;
- Date pour la collecte des encombrants;
- Résolution autorisant la location de conteneurs;
- Suivi des forages FE4 et FE5;
- Résolution d'adoption des états financiers de la Régie des déchets;

LOISIRS

- Appui à l'École du Rang 2;
- Demande concernant le petit journal;

URBANISME

- Zone agricole dynamique - Résolution de demande de modifications;
- Résolution – Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
- Dépôt d'une correspondance du Ministère des Forêts, de la Faune et des parcs;
- Dépôt d'une décision de la CPTAQ dans le dossier #409419;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-44-03-04-18

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 6 mars 2018 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-45-03-04-18

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 574.16 \$ pour le mois de février, de 20,342.80 \$ pour le mois de mars et de 32,407.16 pour le mois d'avril ainsi que les salaires pour la période de mars 2018 pour un montant 6,057.92 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Présentation des états financiers 2017 de la municipalité d'Authier (comptable présente):

Madame Manon Labrecque, comptable chez la firme Daniel Tétrerault CPA, dépose les états financiers pour l'année 2017

Assurances – Offre de primes supplémentaires:

L'offre d'assurance de primes supplémentaires fut refusée.

Comité Bellefeuille:

No-46-03-04-18

- **Adoption du rapport de la réunion du 22 mars 2018:**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille de la réunion du 22 mars 2018.

Adopté

No-47-03-04-18

- **États financiers 2017:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyé:

IL EST RÉSOLU d'accepter les états financiers 2017, tels que préparés par la Firme Daniel Tétreault, CPA.

Adopté

No-48-03-04-18

- **Prolongation de la délégation de compétence:**

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier accepte la délégation de compétence pour la gestion des lots intramunicipaux de Chazel et Authier-Nord. Les municipalités mentionnées désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code Municipal pour conclure une entente relative à la délégation de compétence.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Richard Coulombe:

QUE la municipalité d'Authier accepte la prolongation de l'entente relative à la délégation de compétence en matière de la gestion et à la mise en valeur des lots intramunicipaux et de la gestion du Fonds local avec les municipalités concernées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023.

Adopté

No-49-03-04-18

- **Offre de services relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille:**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger,

QUE la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2018 à la Firme Daniel Tétreault CPA inc. au montant de 1,925.00 \$ et Monsieur Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017.

Adopté

No-50-03-04-18

- **Acceptation de l'offre de Norbord inc. – La Sarre:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers,

QUE la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée,

IL EST RÉSOLU d'accepter et signer l'entente de Norbord La Sarre de juin 2017 pour 3 ans, soit une hausse moyenne pour l'année 1 de 1.6% suivi de 1.03% à l'année 2 et de 1.01% à l'année 3. Messieurs Daniel Favreau et Marcel Cloutier sont mandatés à signer l'entente pour la convention.

Adopté

No-51-03-04-18

- **Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d' Abitibi-Ouest:**

ATTENDU QUE le fond de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE le Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est: Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

No-52-03-04-18

- **Appui aux projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts:**

ATTENDU QUE le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé "Programme d'aménagement durable des forêts";

ATTENDU QUE le Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est: Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du "Programme d'aménagement durable des forêts". Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

Dépôt d'une première offre de Monsieur Mario Beaupré:

Monsieur Mario Beaupré mentionne que l'institution financière lui a demandé les informations suivantes à savoir; le montant des taxes municipales et le coût de chauffage donc la suite du dossier à la prochaine réunion.

Offre de Monsieur Daniel Tétreault:

Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité Publique:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère de la Sécurité Publique. Il y fait mention de la préparation à la crue printanière.

No-53-03-04-18

Budget révisé 2018 de l'OMH d'Authier:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter le budget révisé 2018 de l'OMH d'Authier. La part financière de la municipalité s'élevant à maintenant à 4,418.00\$.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'augmenter le budget des rénovations de 5,000.00.

- Rénovation du Centre communautaire:

Il fut convenu de construire un "stage" de 6 X 12 et 6 po de haut en 3 sections qui sera escamotable, construire une armoire pour le système de son, une demande fut faite pour changer la porte de la fan sur le côté et le chariot fait par Monsieur Raynald Bellevance pour déplacer les chaises fut rejeté, le conseil veut une chariot comme celui de Poularies, donc des informations seront prises auprès de la municipalité pour ledit chariot.

No-54-03-04-18

Adjudication du contrat 2018-02 concernant l'entretien des chemins d'été pour l'année 2018::

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour l'entretien des chemins d'été 2018, l'ouverture s'est déroulée le jeudi 29 mars 2018 à 10h30 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Linda Provencher secrétaire-trésorière du Comité Bellefeuille. Les offres sont les suivantes :

Proulx et Genesse Inc.

- Prix forfaitaire au kilomètre :	86.55 \$ / km
- Nombre de kilomètre dans le contrat:	85.26 km
- Total:	7 379.25\$
TPS 5%	368.96\$
TVQ 9,975%:	736.08\$
	<hr/>
	8 484.29\$

Multi Services Robitaille Inc.

Il lui est impossible de faire une offre cette année mais souhaite pouvoir le faire l'an prochain.

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer le dit contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2018, à l'entreprise Proulx & Genesse Inc. au montant de \$8,484.29. Il est à noter que Messieurs Ghislain Desaulniers et Alain Boucher s'abstiennent de tout commentaire et de toutes décisions concernant l'octroi de contrat, car ils sont des employés d'un des soumissionnaires.

Adopté

No-55-03-04-18

Résolution – Programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal – Dépôt du projet 2018:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, qu'une demande de subvention au montant de 100 000.00 \$ soit demandée dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal et que cette demande soit adressée au député d'Abitibi-Ouest, Monsieur François Gendron, pour permettre la réalisation des travaux suivants pour l'année 2018:

- Réparation d'une panse de bœuf située à l'entrée du chemin des Pionniers.
- Rechargement de concassés pour le chemin des Pionniers.

Adopté

Offre du Ministère des Transports en lien avec le balayage et ramassage de la chaussée:

Madame Rachel Barbe fit mention que le Ministère des Transports offre à verser un montant forfaitaire de 1,260.00 \$ pour défrayer le coût du balayage des rues et le ramassage des monticules de sable.

Dégel:

Il fut mention d'un problème de gel au niveau du "trou d'homme" de chez Monsieur Guy Lambert et également d'un problème de gel de ponceaux sur le chemin des Pionniers qui sont à surveiller.

Demande au Comité Bellefeuille:

Il fut convenu de faire une demande auprès du Comité Bellefeuille pour effectuer du rechargement ainsi que de la mise en forme sur le chemin qui se rend à la source.

HYGIÈNE DU MILIEU

Séance d'information concernant la collecte des encombrants:

Il fut convenu que Madame Rachel Barbe sera présente à cette rencontre qui se déroulera le 12 avril prochain. Il est à noter que le bureau fermera donc plus tôt.

No-56-03-04-18

Date pour la collecte des encombrants:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, que la journée des encombrants se déroulera le samedi 2 juin de 8h00 à 16h00 à côté du dôme. Le personnel sur les lieux sera Monsieur Mario Beaupré et Monsieur Daniel-Thomas Côté.

Adopté

No-57-03-04-18

Résolution autorisant la location de conteneurs:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'effectuer une location de conteneurs chez Transport Gélinas Inc. de Macamic. Le montant total de l'estimation s'élève entre 825.00\$ à 1 000.00\$ avant taxes pour 3 ou 4 conteneurs.

Adopté

Suivi des forages FE4 et FE5:

N'ayant pas reçu les résultats, cet item est reporté à la prochaine réunion.

No-58-03-04-18

Résolution d'adoption des états financiers de la Régie des déchets:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, de procéder à l'adoption des états financier 2017 de la régie des déchets.

Adopté

LOISIRS

No-59-03-04-18

Appui à l'École du Rang 2:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'appuyer l'École du Rang 2 dans leur demande au programme de soutien financier aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest 2018, tel que déposé par Madame Ginette Bellemarre.

Adopté

Demande concernant le petit journal:

Un citoyen de Macamic demande que la municipalité d'Authier lui fasse parvenir notre petit journal par la poste. Cette demande fut refusée car ce n'est pas à la municipalité de défrayer des coûts supplémentaires de poste pour des gens de l'extérieur. Mais s'il se présente au bureau pour un obtenir un, c'est avec plaisir que nous lui en donnerons un.

URBANISME

No-60-03-04-18

Zone agricole dynamique – Résolution de demande de modifications:

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest a pris engagement envers le ministre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant l'affectation du territoire agricole permanent;

ATTENDU QUE la MRCAO a présenté à la municipalité d'Authier une proposition sur les limites de l'affectation agricole dynamique, agricole viable et forestière en zone agricole permanente;

ATTENDU QUE suite à cette rencontre avec la MRCAO, la municipalité d'Authier a convoqué une rencontre avec les citoyens interpellé par cette démarche afin d'obtenir leur avis;

ATTENDU QUE la cartographie jointe à la présente résolution fait partie intégrante de cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers de demander à la MRCAO la possibilité de modifier la proposition en tenant compte des recommandations de la Municipalité d'Authier en modifiant l'affectation proposé de façon suivante :

ARTICLE 1 Les lots 4 730 028, 4 730 723, 4 729 550 et 4 729 539 soient considérés viables plutôt que dynamiques pour les raisons suivantes : les lots ne sont pas loués à toutes les années pour des activités agricoles.

ARTICLE 2 Les lots 4 730 050, 5 590 432, 5 590 433, 4 730 072, 4 962 755, 4 962 782, 4 729 617, 4 729 606, 5 305 980, 4 729 584 et 5 305 981 soient considérés forestiers plutôt que

dynamiques pour les raisons suivantes : Ces lots ont été reboisés.

Adopté

No-61-03-04-18

Résolution – Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts:

ATTENDU QUE le Ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus, un programme de subvention intitulé "Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)";

ATTENDU QUE le Groupement Forestier Coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est: "Élagage en forêt privée";

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Groupement Forestier Coopératif Abitibi dans le cadre du "Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)".

Adopté

Dépôt d'une correspondance du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Il y fait mention qu'il y aura sur notre terrain, des techniciens forestiers qui feront des placettes-échantillons d'inventaire dans notre boisé.

Dépôt d'une décision de la CPTAQ dans le dossier #409419:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une décision de la CPTAQ dans le dossier #409419. Il est à noter que la décision fut négative.

PAROLE AU MAIRE;

Il y eu une réunion de la MRC mais rien qui mérite d'être mentionné.

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

Service des Loisirs : ▪ Il y aura une réunion générale annuelle (AGA) bientôt dans le but de reformer le comité.

Comité Jeunesse : ▪ Un souper spaghetti se déroulera samedi le 21 avril prochain.

O.M.H. : ▪ Rien

Comité Bellefeuille : ▪ Rien

M.R.C. : ▪ Dans "parole au maire".

- Régie des déchets** : ▪ La régie demande d'être vigilant afin de mettre les bons déchets au bon endroit. Un rappel dans le petit journal sera fait à cet effet.
- École du Rang 2** : ▪ Il fut question d'un projet pour le 35^e de l'École ainsi que des étudiants à engager.
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Rien
- Comité du 100e** : ▪ Le comité demande à avoir le prix pour l'achat d'un mat avec le drapeau du 100^e pour l'installer dans le parc de la halte routière.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h10.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.